



Séparer mon mari veux partir vivre en suisse

Par Coco39

Bonjour

Mon mari nous a quitter pour aller vivre avec sa maîtresse j ai découvert qu il avez fait 157000 euros de dettes j ai demander une pension pour notre fils et pour moi lui travail en suisse moi en France à ce jour je n ai toujours pas eu de réponse il vient de dire a son fils qu il aller partir vivre en suisse avec sa maitresse pour pas payer de pension et plus payer ces dettes à t il le droit de faire cela à oui il a dis au juge qu il vivais seul alors que c est faux il vie chez sa maîtresse il a pris un appartement pour que son fils aille le voir car mon fils refuse d aller chez sa maîtresse nous sommes même pas separer de corps et de bien pouvez vous m aider car mon mari il vas quitter la France je suis perdu il nous a tout pris je c est plus quoi faire j ai presque rien pour moi vivre malgré mon salaire vous ete mon seule espoire

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous ne pouvez pas empêcher votre mari d'habiter où il le souhaite, par contre vous pouvez interdire la sortie de France pour votre enfant mineur.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1774>

En parallèle vous devez rapidement lancer une procédure de divorce afin de faire valoir vos droits.

Consultez un service social à la CAF ou à votre mairie pour avoir une aide dans vos démarches.